

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DUODI 12 Fructidor.

( Ere vulgaire )

Samedi 29 Août 1795.

*Combat entre les Français et les Autrichiens. — Ordre donné aux émigrés de rejoindre l'armée de Condé. — Grand dégât fait sur la côte d'Afrique par huit frégates françaises. — Détails sur la cérémonie de l'ouverture de l'Escout. — Prise faite par les Anglais de huit vaisseaux hollandais. — Pétitions des sections du Mail et des Champs-Élysées. — Vive discussion à ce sujet. — Acceptation de la constitution par l'armée sous Paris.*

## AVIS AUX SOUSCRIPTEURS DE LA BELGIQUE.

*On ne reçoit plus à Paris d'Abonnemens aux NOUVELLES POLITIQUES pour la Belgique; il faut s'adresser au Bureau des Postes, à Bruxelles, chez le citoyen HORGNIER, chargé de la recette générale pour les pays conquis.*

## I T A L I E.

*De Pietra, le 29 juillet.*

Vendredi & samedi, il y a eu quelques escarmouches entre les deux partis près du Saint-Esprit. La perte de chaque côté a été de peu de chose. Le dimanche, les Français s'attendoient à une attaque générale de la part des Austro-Sardes. Tout le jour, en effet, les Allemands furent sous les armes, & le lendemain dans la matinée ils attaquèrent les Français, jusqu'à cinq fois, le long de la rivière Borghetto, sans pouvoir s'avancer beaucoup du côté de la mer, les canons des retranchemens tenant les croates éloignés.

On n'a entrepris cette attaque que pour déloger les Français d'un poste où ils avoient 50 hommes & un canon. Ils s'y défendirent avec un grand courage; mais ayant aperçu un corps de 500 croates qui sembloient vouloir les tourner, ils prirent la fuite, passerent la rivière à la nage & abandonnerent aux Allemands le canon, 5 prisonniers & 4 tentes. Ils ont eu en outre 2 hommes tués & 8 blessés.

Un marinier de Cerila rapporte que les Français ayant attaqué le général Argentaui sur les terres blanches, ils furent forcés de se retirer vers Bardinetto. Il a dit en outre qu'il a vu arriver un renfort de six mille Français qui s'avançoient vers la montagne de Tenda.

## P O R T U G A L.

*De Lisbonne, le 2 juillet.*

Un capitaine d'un de nos vaisseaux marchands, arrivé

de la Baie-de-tous-les-Saints en 57 jours, a déposé que huit frégates françaises faisoient le plus grand dommage sur les côtes d'Afrique, & qu'elles avoient déjà brûlé trente-huit bâtimens, tant anglais, que hollandais & portugais, qui faisoient le commerce des negres. Les Français faisoient les marchandises & les gens de l'équipage. Ils rendoient la liberté aux negres, puis brûloient les vaisseaux.

Nous avons appris par un vaisseau marchand suédois, venu de la Virginie, en 37 jours, que le 1<sup>o</sup>. de mai passé, il y eut un combat naval entre l'escadre anglaise & la française en Amérique, & que la seconde a dû succomber avec la perte d'un navire & deux frégates.

## A L L E M A G N E.

*De Carlsruhe, le 9 août.*

Ce matin sont arrivés ici sous le commandement du général-feld-marchal-lieutenant comte de Staray, trois régimens hongrois, trois de Bohême, deux de Silésie & deux bataillons de grenadiers d'Autriche, ainsi que les deux régimens de cavalerie Cavannagh, cuirassiers, & archiduc Joseph, hussards. Toutes ces troupes sont campées à Mühlbourg, à une demie-lieue d'ici. Elles se mettront en marche demain de grand matin pour se rendre à Rastadt où elles se reposeront. Leur destination ultérieure n'est pas connue.

On n'a pas eu de nouvelles de la canonnade qu'on avoit entendu le 6 à Mannheim.

*Extrait d'une lettre de Pymont, le 10 août.*

D'après les ordres que je viens de recevoir de S. M. britannique, les corps émigrés à cocarde blanche doivent se préparer à se mettre en marche pour rejoindre l'armée de Condé, qui sera à l'avenir leur destination. Les différens officiers à qui cela ne pourroit convenir pourront s'adresser à moi pour donner leur démission. Nul ne pourra se dispenser de ce nouveau service, à moins

qu'il n'ait 55 ans, des infirmités ou une nombreuse famille; auquel cas, le roi veut bien leur accorder six mois d'appointemens en forme de retraite. Ceux dont la vieillesse ne leur permet pas les travaux d'une guerre pénible, seront payés jusqu'à nouvel ordre. Aussitôt que les corps se mettront en marche, on leur donnera les appointemens d'un mois ainsi que leur fourrage & ration, 6 pour le colonel, 4 pour le lieutenant-colonel & major, 3 pour le capitaine, 2 pour le lieutenant & une pour le sous-lieutenant. Le jour de leur arrivée à l'armée de Condé, le prince déterminera leurs différens emplois & leur solde.

*D'Heidelberg, le 17 août.*

L'armée impériale a successivement quitté nos environs pour se rendre partie dans le Brisgaw, partie sur le Rhin, au-dessous de Mayence; il ne reste plus qu'un petit nombre de bataillons près de Schweitzingen.

L'arrivée de M. le comte de Wurmsler a été retardée de quelques jours. On assure aujourd'hui qu'il doit être arrivé à Erbing en Brisgaw.

*P. S.* On apprend à l'instant, qu'il est arrivé ce matin à Lorsch un corps d'Autrichiens de 18 bataillons et 19 escadrons qui viennent des environs de Mayence, et doivent partir demain pour se rendre à Schweitzingen: ce sont, pour la plupart, des troupes hongroises.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 11 août.*

La nouvelle vient d'arriver à la compagnie des Indes, que le *Sceptre*, vaisseau de guerre, le général *Gothard*, l'*Asia*, le *Busbridge*, le *Manship* & le *Swallow*, qui avoient été armés à Sainte-Hélène pour aller en croisière, ont pris & amené dans Sainte-Hélène 8 vaisseaux hollandais de la compagnie des Indes, qu'on évalue à 5 ou 600 mille liv. sterling, & qu'ils sont en chasse de plusieurs autres qu'ils ont en vue.

Lord Moyra est arrivé à Southampton. On continue d'embarquer les troupes, & il en arrive tous les jours. On croit qu'il y aura en tout 15 à 16 mille hommes.

On a appris à la cour que le comte d'Artois, qui prend le titre de *Monsieur*, est arrivé aux Dunes, à bord de l'*Asia*, vaisseau de guerre commandé par le contre-amiral Pringle. C'est le comte de Maille, premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, qui a annoncé à leurs majestés l'arrivée de ce prince. Le duc de Harcourt, qui prend aussi le titre de représentant du roi de France à notre cour, est reparti sur-le-champ pour aller rendre ses devoirs à *Monsieur*.

*Extrait d'une lettre de Plymouth du 3 août.*

En conséquence des ordres reçus la nuit dernière, la flotte de transports portant l'avant-garde & les cadres des royalistes, a appareillé ce matin pour se rendre à Cowes sous le convoi des frégates l'*Arethusa* & le *Jason*.

*Extrait d'une lettre de Portsmouth, du 4 août.*

Le contre-amiral Harvey a reçu ordre de l'amirauté de mettre à la voile avec 6 vaisseaux de ligne pour joindre l'escadre de lord Bridport, afin, dit-il, que cet amiral puisse renvoyer en Angleterre les vaisseaux qui auroient besoin de réparation.

Nous avons dans ce port, prêts à mettre en mer, les vaisseaux suivans :

Le *Harfleur*, de 98; le *Juste*, de 84; le *Tremendous*, de 74; le *Salisbury*, de 50; le *Leander*, de 50; & la *Perle*, de 38.

Le cutter le *Faulcon* est arrivé, le 5, de la baie de Quiberon.

Nous apprenons que les émigrés qui se sont échappés se sont embarqués, & que les transports, à bord desquels ils sont, arrivent ici dans peu de jours.

Il paroît très-certain que M. l'évêque de Dol auroit pu se sauver dans l'affaire du 20 à Quiberon. Un général vouloit le mettre sur ses épaules pour le porter dans le bateau; mais cet évêque, qui, en se joignant à cette entreprise, n'avoit d'autre but que le salut des ames, n'a écouté dans ce moment que son zèle. « Je ne laisserai point, dit-il, tant de blessés & de malades sans secours, mon poste est à l'hôpital ». Il est en conséquence resté avec son frère & six ou sept ecclésiastiques qui ont suivi son exemple. Les autres en pareil nombre étoient déjà embarqués.

*Fonds publics.*

Banque, 17  $\frac{1}{4}$ . — Indes, 20  $\frac{1}{2}$  3 pour 100 consolidés, 69 à 5  $\frac{1}{4}$ .

## B E L G I Q U E.

*D'Anvers, le 2 fructidor.*

La cérémonie de l'ouverture de l'Escaut a été faite le 30 thémidor, avec toute la solennité possible. Les représentans français Lefebvre & Ramel, embarqués sur un bâtiment portant pavillon national, ont remonté le fleuve depuis le fort Saint-Laurent jusqu'au milieu de notre port; la municipalité en écharpe, toutes les autorités constituées & la garnison bordaient la rive. L'un des représentans a prononcé un discours analogue à la circonstance, & on a proclamé l'arrêté suivant :

« Les représentans du peuple près les armées du Nord & de Sambre & Meuse, dans la Belgique; considérant que les contrées sur lesquelles la république a porté ses armes, jouissent du fruit de ses victoires & des efforts généreux des défenseurs de la liberté;

» Considérant que la France attache toujours à ses victoires l'affranchissement de l'agriculture, la prospérité du commerce & les avantages que le peuple doit en retirer;

» Arrêtent ce qui suit :

» Art. 1<sup>er</sup>. Les navires, vaisseaux & bâtimens ci-devant belges & anversois, porteront le pavillon national.

» II. La liberté de leur navigation sur l'Escaut est proclamée; elle est sous la garantie de la république.

» III. Les réglemens que l'intérêt national & le bien du commerce sollicitent pour le port d'Anvers, seront incessamment publiés.

» Les lois générales & particulières sur la navigation, la police & la perception des droits nationaux, y seront provisoirement exécutées suivant leur forme & teneur.

Signés, D. V. RAMEL, LEFEBVRE, représentans du peuple.

Une salve générale de l'artillerie & plusieurs décharges de la mousquetterie, les cris répétés de *vive la république, vive la liberté des mers*, le salut correspondit des équipages de navires; le déploiement de leurs flammes & de leurs pavillons dans les airs, leur abandon au cours des eaux ou à la direction des vents qui enflent leurs voiles, ont été les signes par lesquels la joie publique s'est manifestée.

Les représentans du peuple ayant ensuite remis à la municipalité l'arrêté ci-dessus rapporté, & déclaré qu'ils le connoissent à leur civisme & à leur fidélité, le président a prononcé un discours dans lequel la reconnaissance des Belges est vivement exprimée; & qui a été terminé par les acclamations de vive la république, vive la convention nationale & vive la réunion de la Belgique à la France.

Les représentans du peuple ont répondu, qu'ils rapporteroient à la convention nationale les sentimens qui venoient de leur être exposés, les vœux qui leur avoient été présentés, ils ont dit qu'ils l'inviteroient à croire que le peuple d'Anvers, digne de ses bienfaits, s'empreseroit de les justifier dans tous les tems.

Les représentans du peuple se sont ensuite transportés à la maison commune, accompagnés des officiers municipaux, & ils ont assisté à la fête qui a été célébrée à l'occasion de l'événement intéressant qu'a présenté cette journée.

### F R A N C E

*De Paris, le 11 fructidor.*

Il est arrivé ces jours derniers, à Paris, une assez grande quantité de troupes; on croit qu'elles se rendent à différentes destinations, où elles sont plus nécessaires qu'ici, où la garde nationale bien organisée, sur-tout dans les compagnies de grenadiers & de chasseurs, suffit pour maintenir le bon ordre & comprimer les malveillans, s'il en existoit qui voulussent altérer la paix & la confiance générale, qui vont mettre en activité la nouvelle constitution.

Une lettre datée du Havre, le 6 fructidor, & adressée au sous-chef des bureaux civils de la marine, à Dieppe, contient les détails suivans :

#### C I T O Y E N,

« Nous nous empressons, citoyen, de vous faire part du rapport du capitaine de la goëlette américaine *Sea-Powen*, parti de Portsmouth hier à trois heures après-midi : il y a dans la baie de Spithead environ 150 voiles, chargées de troupes d'environ 600 hommes chacune, prêts à partir avec 15 à 20 vaisseaux de ligne & plusieurs frégates; le bruit couroit à terre qu'elles étoient destinées pour le Havre.

« Communiquez ce rapport aux commandans de la force armée dans le port & sur la côte, & concertez toutes les mesures propres à assurer l'entière défaite de l'ennemi, s'il tente l'exécution de ses projets.

« Nous instruisons la commission & le comité de salut public de l'avis que nous vous donnons ».

Il y a tout lieu de croire que cette lettre contient une exagération incroyable; car enfin 600 hommes sur chacun de 150 bâtimens prêts à faire voile formeroient une armée de 90 mille hommes; & nul papier même ministériel anglais n'a élevé à ce nombre les troupes qu'on suppose destinées à une descente, soit en France, soit en Hollande.

Au surplus, on mande de Rouen qu'une partie de la garnison de cette commune s'est mise en route pour la côte du département, & qu'elle se rend vers le port de Saint-Valery.

*Au Rédacteur des Nouvelles Politiques.*

On veut, citoyen rédacteur, que je vous adresse les réveries ci-jointes. J'obéis à l'amitié. Mais vous, n'écoutez

que votre goût, en imprimant ou en brûlant ce papier. Si vous brûlez, vous servirez ma paresse; si vous imprimez, vous la condamnez à un travail que je ne crois pas bon à grand chose. Le tems d'écrire des vérités vraiment utiles n'est pas encore venu.

Salut & courage.

J. B. A.

#### *RÉFLEXIONS détachées sur la nouvelle Constitution, sur son acceptation, etc.*

I. La constitution est enfin terminée. Le moment est près où la nation va l'admettre ou la rejeter. Il est difficile de ne pas concevoir en même tems quelque espérance & quelque effroi à l'approche de ce grand événement. Est-ce, après une si longue tourmente, le signal de l'ordre & du calme? Ne seroit-ce, après quelques momens de rémission, que le signal de nouveaux orages? Je sens en moi, que l'Espoir est plus fort que la crainte.

II. Cependant, c'est un gouvernement que la France demande. Un gouvernement, à la fois énergique & sage, peut seul suspendre notre entière ruine, & trouver quelques remèdes aux maux innombrables qu'ont versés sur nous cinq ans de délire & d'anarchie.

C'est un gouvernement qui nous manque, & nous n'avons encore qu'une constitution. La plupart des hommes croient que c'est la même chose. Ils ne voyent pas que le mot de *constitution*, ne signifie rien par lui-même, que ce n'est que par ellipse qu'on l'emploie ainsi isolé, & qu'on entend toujours par ce mot une *constitution de gouvernement*.

III. Ouvrez les yeux: vous verrez dans le monde des gouvernemens sans constitution, & qui ne vont pas très-mal. Lisez l'histoire des Etats-Unis d'Amérique; vous apprendrez qu'après avoir consolidé leur liberté par la paix de 1782, il y eut des constitutions par-tout & un gouvernement nulle part; jusqu'à ce qu'en fin la constitution fédérale de 1787, & le besoin général d'une puissance vraiment tutélaire, eussent amené un gouvernement organisé pour remplir le but de l'état social. L'histoire de ce période de la révolution américaine est trop peu connue parmi nous; elle pourroit cependant nous fournir de grandes & salutaires leçons.

IV. Les plans de machines sur le papier séduisent aisément des hommes ignorans en mécanique; il en est de même des plans de constitution. Le célèbre statuaire Donatello venoit de donner le dernier coup de ciseau à une figure: *à présent marche*, s'écria-t-il, enthousiasmé de son ouvrage. La statue ne marcha point; elle avoit des jambes, mais elle n'avoit pas ce qui fait mouvoir les jambes. Il y a un principe de vie qui donne le mouvement aux machines politiques comme aux machines animées.

Si l'on demande ce que c'est que ce principe de vie dans les corps politiques, je le dirai en peu de mots: dans un gouvernement despotique, c'est la force des gouvernans; dans un gouvernement libre, c'est la volonté des gouvernés; dans les gouvernemens mixtes, tels qu'ils sont presque tous, c'est un mélange de l'une & de l'autre.

Le développement de ces idées tient à une théorie étendue, dont les détails seroient hors de saison. Le tems presse; les circonstances commandent: il ne peut y avoir d'utile en ce moment que ce qui présente des idées simples & des résultats pratiques.

Il faut revenir à la nouvelle constitution.

V. Il peut y avoir des gouvernemens réguliers forts & même justes, sans constitution; l'expérience le prouve;

& cela dépend des lumières, du caractère, de la sagesse de quelques hommes; mais sans constitution, il ne peut y avoir de gouvernement libre & stable. Or, c'est un tel gouvernement que nous voulons; il est donc essentiel de l'établir sur une sage constitution, comme sur de solides fondemens.

VI. Si l'on peut y avoir de bons gouvernemens, sans constitution; à plus forte raison, peut-il y en avoir avec une constitution imparfaite. Il n'est donc plus tems d'examiner si celle qu'on présente à l'acceptation du peuple est aussi sagement conçue qu'en auroit pu l'attendre. Il serait inutile & peut être dangereux de censurer ce qu'on ne peut plus corriger. Il n'est donc question en ce moment que d'examiner si la nouvelle constitution ne renferme rien d'incompatible avec le but de tout gouvernement; si à côté de ses imperfections il n'existe pas une force capable de les réformer sans secours; & si l'esprit public & le besoin de l'ordre ne pourront pas suppléer aux fautes du législateur. C'est ce que je pense, & sur quoi je hasarderai quelques réflexions.

CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen CHÉNIER.

Séance du 11 fructidor.

Lanjuinais a présenté à la discussion la suite des articles du projet de décret relatif à la loi du 17 nivôse, dont le premier a été décrété ces jours derniers; comme parmi ces articles il y en avoit de nouveaux, la convention en a ordonné l'impression & a ajourné la discussion.

Les pétitionnaires ont été admis. Des citoyens, au nom de la section du Mail, sont venus exprimer leurs allarmes sur les troupes qui environnent Paris. A quoi sont-elles destinées, ont-ils dit? pourquoi l'ignorons-nous? Le secret n'est nécessaire qu'aux tyrans; eux seuls ont besoin de s'entourer de gardes. Les assemblées primaires vont se réunir, il leur faut la plus grande liberté. — Cette pétition excite de violens murmures.

Le président a répondu: La convention sera supérieure à toutes les factions par son inébranlable courage, & par la puissance qu'elle tient du peuple tout entier. (Vifs applaudissemens) Elle sera toujours ce qu'elle a été au 9 thermidor, au 12 germinal, au premier prairial: elle réprimera le royalisme & l'anarchie: elle ne se laissera pas ébranler par des craintes pusillanimes, ou les calomnies insolentes de quelques amis de la tyrannie. Avec le peuple, elle a fondé la république; avec le peuple, elle saura la maintenir. Les armées sont une partie du peuple. (Vifs applaudissemens) Les seuls ennemis de la liberté pourroient concevoir des méfiances contre des citoyens qui ont remporté cent victoires pour elle, et qui ont arrosé de leur sang glorieux toutes les frontières de la république. La convention vous permet d'assister à sa séance. — Cette réponse est vivement applaudie.

Plusieurs membres demandent la parole; elle est donnée à d'autres pétitionnaires. Des citoyens, au nom de la section des Champs-Élysées, viennent soumettre à l'assemblée les nombreuses difficultés que présente son décret qui ordonne que les deux tiers du corps législatif seront composés de membres de l'assemblée actuelle. La session de la convention peut se partager, disent-ils, en deux époques; elle fut long-tems tyrannisée, & ce tems est marqué par des crimes horribles; elle fut libre ensuite, & ce

tems est marqué par des bienfaits: mais les tyrans & leurs complices ont siégé dans son sein. Qui pourra déterminer où s'arrête le nombre de ces derniers? des députations entières ont résisté aux décevirs, des députations entières les ont servis. Ce sont les assemblées primaires qui peuvent seules décider quels sont les représentans qui ont conservé la confiance du peuple; que tous se présentent donc franchement à un nouveau choix du peuple.

Le second objet de cette pétition est de témoigner aussi des craintes sur l'armée qui se trouve près de Paris, à l'instant où le peuple va se réunir pour exercer sa souveraineté trop long-tems méconnue: il ne faut pas que l'étendard de la terreur flotte au milieu des assemblées primaires.

Ces mots excitent un vif soulèvement.

Le président dans sa réponse comme dans celle qu'il venoit de faire à la section du Mail, s'est fortement élevé contre les calomnies qu'on répand également sur la représentation nationale & sur l'armée; la brave armée sous Paris, a-t-il dit, a déjà accepté la constitution. — De vifs applaudissemens éclatent; l'assemblée se lève toute entière.

Comme la convention, l'armée a fondé & veut la république; comme l'armée, la convention saura braver tous les dangers pour la faire triompher.

Cette réponse excite les mêmes applaudissemens que la première.

Tallien est monté à la tribune: il ne faut pas, dit-il, que cette séance soit perdue; il faut que l'armée & la France connoissent les hommes qui osent venir à cette barre insulter l'armée & la représentation nationale. Je viens d'entendre dire que les enseignes, sous lesquelles marchent nos frères d'armes, sont les étendards de la terreur; oui, ce sont les étendards de la terreur pour les royalistes & les anarchistes: celui qui vient de vous parler a lui sous ces étendards pour échapper à la tyrannie, & les a abandonnés depuis; ainsi ceux qui osent se mettre en révolte aujourd'hui courboient la tête sous le joug honteux des décevirs: on craint que les assemblées primaires ne soient pas libres à Paris; il faut donc faire évacuer le territoire de la république par nos armées; car les assemblées primaires vont se réunir par-tout.

Nous ferons connoître demain la suite des détails de cette séance. Thibaudeau & Guai-Pouzolles ont successivement parlé contre les adresses qu'on venoit de présenter; elles seront imprimées avec les réponses du président, envoyées aux départemens & aux armées, ainsi que les trois discours.

Une députation du camp sous Paris, est venue à la barre & au milieu des cris de vive la république & des applaudissemens redoublés; elle a présenté le procès-verbal de l'acceptation de la constitution, qui a été faite à l'unanimité ce matin par cette armée.

Bourse du 11 fructidor, (28 août, v. st.)

Inscriptions . . . . .	32½-33-32-36.
Hambourg . . . . .	7300.
Amsterdam . . . . .	1½.
Bale . . . . .	2½.
Genes . . . . .	3600.
Livourne . . . . .	3800.